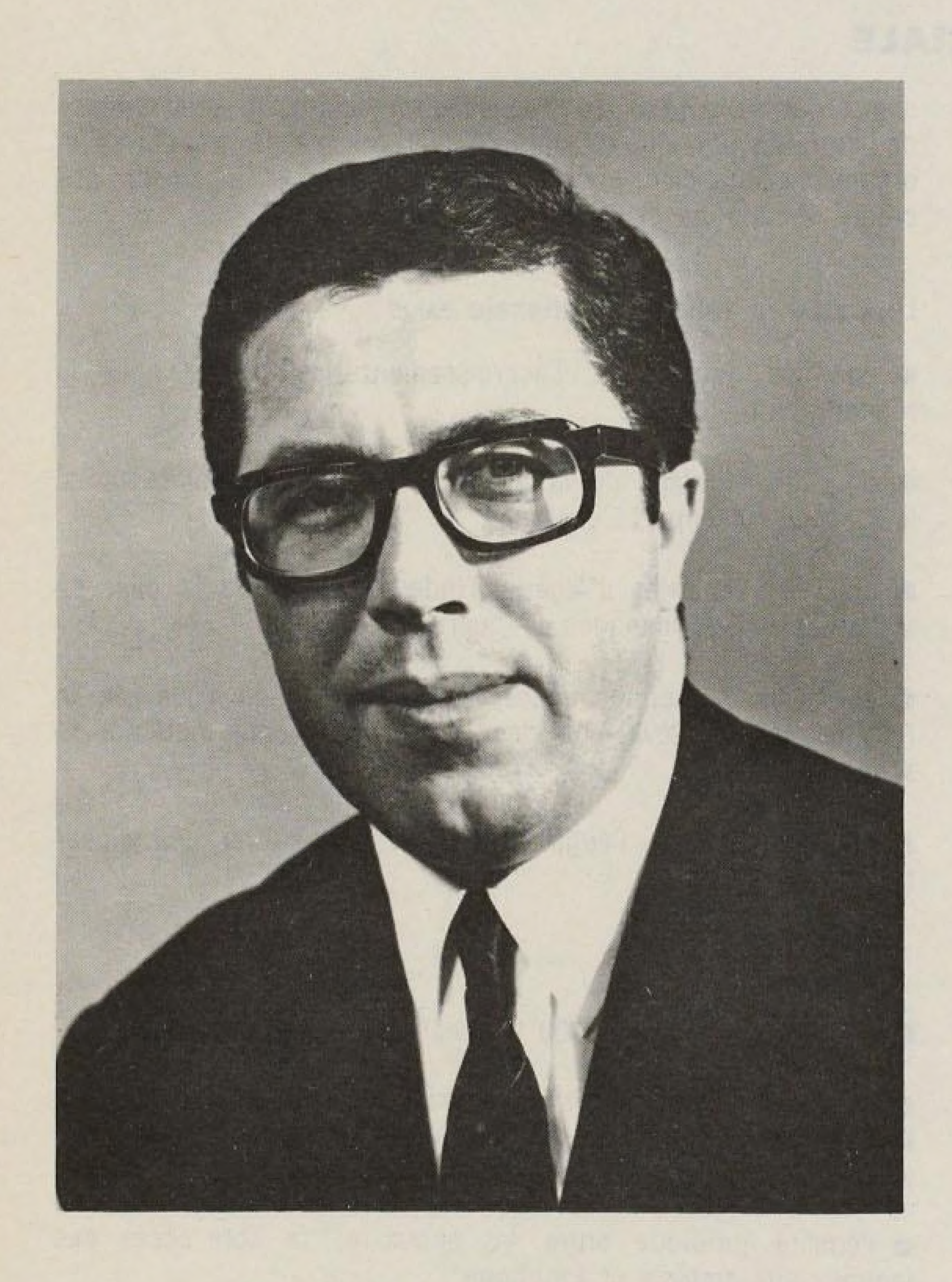
ELECTIONS LEGISLATIVES DU 5 ET 12 MARS 1967 - DEPARTEMENT DU RHONE
5e CIRCONSCRIPTION

FEDERATION DE LA GAUCHE DEMOCRATE ET SOCIALISTE



ANDRE SOULIER : Candidat

Avocat au Barreau de Lyon, 33 ans, Licencié en Droit, diplômé d'Etudes Supérieures d'Economie Politique, diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques.



PAUL BALLY : Suppléant

Artisan

Madame, Monsieur

Vous avez suivi avec attention et intérêt le déroulement de la campagne électorale dans votre circonscription.

J'ai pour ma part banni toute polémique discourtoise et inutile, pour exprimer les propositions que nous souhaitons tous voir aboutir au Parlement.

Ces propositions, je crois devoir les résumer, avant le vote du 5 mars.

Ainsi le contrat conclu entre nous sera clair.

Je vous remercie de votre confiance.

André SOULIER

Sciences Po / fonds CEVIPOF

PROGRAMME DE GOUVERNEMENT DE LA FEDERATION DE LA GAUCHE DEMOCRATE ET SOCIALISTE

LA PRIORITÉ DES PRIORITÉS A L'ÉDUCATION NATIONALE

Pour donner à la jeunesse l'égalité des chances dans la vie et lui apporter le droit à un avenir heureux, il est indispensable de moderniser et de démocratiser l'enseignement, de développer la recherche scientifique et de promouvoir une politique de la jeunesse et des loisirs.

LES FONDEMENTS DE LA JUSTICE SOCIALE

L'augmentation de la production et les progrès de la technique devraient toujours entraîner un relèvement continu du niveau de vie. Une véritable démocratie ne peut se contenter d'affirmer des droits politiques ; elle suppose la reconnaissance de droits économiques et sociaux assurant les égalités essentielles entre tous.

Le droit au travail exige le relèvement des salaires, traitements et retraites, la réduction progressive de la durée hebdomadaire du travail, la suppression des zones de salaires, l'indexation du S.M.I.G. sur le coût de la vie et sur la croissance de la production, le plein emploi et une politique préventive de reconversion.

Le droit à la santé exige l'extension et la modernisation du secteur hospitalier, des salaires décents pour les personnels hospitaliers, une aide accrue à la recherche médicale, la généralisation des conventions négociées entre le corps médical et la sécurité sociale, la création d'un office central des industries pharmaceutiques.

Le droit au logement exige la construction de 600.000 logements par an, dont 350.000 logements sociaux, la prééminence de l'initiative publique en matière d'urbanisme, la création d'un organisme financier public accordant pour le logement des crédits de longue durée.

Le droit à la solidarité nationale exige :

- pour les handicapés, l'accroissement des crédits pour la réadaptation,
- pour les victimes de la guerre et les anciens combattants, le respect du rapport Constant,
- pour les rapatriés d'Algérie, l'indemnisation sur la base de la loi de 1946 (dommages de guerre),
- pour les personnes âgées, l'abaissement de l'âge de la retraite et le relèvement des crédits du Fonds national de solidarité,
- pour les familles, l'augmentation et l'unification des allocations familiales.

LA PROMOTION DE LA FEMME

La dignité de la femme sera reconnue pour assurer sa promotion personnelle. Ce qui suppose :

- **l'organisation du travail à mi-temps,**
- l'abrogation des textes qui interdisent le contrôle des naissances et qui s'opposent à la maternité heureuse et volontaire,
- le respect du principe **"A travail égal, salaire égal",**
- le remboursement à 100 % des congés de maternité,
- le développement des équipements sociaux, notamment les crèches, les centres de protection maternelle et infantile, les écoles maternelles et les colonies de vacances,
- l'égalité juridique entre les époux et le libre accès des femmes aux emplois et fonctions.

LA PAIX DANS UN MONDE ORGANISE

La Paix est le bien le plus précieux, la guerre le pire des maux. L'arme atomique peut détruire l'Humanité. Les plus grands savants et les plus hautes autorités spirituelles ont lancé à cet égard des avertissements solennels. Nous proposons :

- la renonciation à la force de frappe atomique et sa reconversion à des fins pacifiques,
- une action cohérente de la France en faveur du désarmement général, simultané et contrôlé par la participation de notre pays à la Conférence de Genève et la signature des accords de Moscou,
- une action concertée de la France en faveur de la sécurité collective et de la coexistence pacifique par la réforme de l'Alliance atlantique, par un règlement négocié sous contrôle international de la guerre au Vietnam, par un pacte européen de sécurité collective et par la réunion d'une conférence mondiale sur la coexistence pacifique et la sécurité collective.
- une action énergique de la France pour la construction d'une Europe des peuples, garantie par l'élection au suffrage universel d'un Parlement européen, élargie à la Grande-Bretagne et aux états scandinaves, liée aux peuples de l'Est européen par des institutions communes,
- une action concrète de la France en direction du Tiers Monde tendant à assurer par une aide organisée internationalement les besoins des deux milliards d'êtres humains supportant toujours la faim et l'ignorance.

ANDRE SOULIER : CANDIDAT

PAUL BALLY : SUPPLEANT

imp. p. guilloux, lyon

Sciences Po / fonds CEVIPOF